

Publié le 31/01/2025

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Saint-Sylvain sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
16.01.2025  
Date d'affichage  
16.01.2025

Nombre de conseillers :  
Présents 32  
Titulaires 30  
Suppléants 2  
Pouvoirs 8  
Votants 40  
  
Quorum 23

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Jacques-Yves OUIIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mmes Magali LONCLE, Laurence MAUREY, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, M. Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Siegfried GLESSMER (suppléant de Henri LEHUGEUR), Daniel BUISSON, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Mme Céline LEGRIGEOIS, MM. Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Florence GUERIN (pouvoir à Gilbert GEMY), M. Thomas LEROY (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Ann BAUGAS, Nathaly MONROCC (pouvoir à Régine ENEE), Florence SERANDOUR (pouvoir à Didier LEMONNIER), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO (pouvoir à Daniel BUISSON), Christel POIROT (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER).

Absents: MM. Eric DUVAL, William HERFORT et Stéphane CASTEL.

Secrétaire de séance : Mme Alexandra LEPINAY

#### Délibération n° 2025 / 4

**Objet : Administration générale - Membres des commissions thématiques :  
décision modificative n°17**

Suite à l'intégration de la commune de Saint-Sylvain au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et à une demande de retrait d'une commission, il convient de modifier les membres des commissions thématiques.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Proclame, les conseillers communautaires et conseillers municipaux suivants élus membres de la commission :

« Développement économique » :

➤ Olivier GUILLEMETTE

« Finances » :

➤ Jean-Marc FURON

« Travaux et voies » :

➤ Régis CROTEAU

➤ Retrait de Pierre-Adrien LE CLERC

« Réseaux » :

➤ Régis CROTEAU

« Aménagement de l'espace » :

➤ Jean-Marc FURON

« Services au public » :

➤ Olivier GUILLEMETTE

« Complexe aquatique et forme » :

➤ Céline LEGRIGEOIS

« Tourisme, culture, patrimoine et animation communautaire » :

➤ Céline LEGRIGEOIS

➤ Laurence MAUREY

« Transition énergétique et milieux aquatiques » :

➤ Pierre MICHELLAND

« Transports et politiques vélos » :

➤ Régis CROTEAU

« Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » :

➤ Olivier GUILLEMETTE

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Alexandra LEPINAY



Le Président,  
Philippe PESQUEREL



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*